

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

8  
2021

DIACHRONIQUES

REGARDS LINGUISTIQUES  
SUR LES ÉDITIONS  
DE TEXTES MÉDIÉVAUX

Mazziotta – 979-10-231-2173-5

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES



Regards linguistiques sur les éditions  
de textes médiévaux



Regards linguistiques  
sur les éditions  
de textes médiévaux

Les SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.  
© Sorbonne Université Presses, 2021

Diachroniques n° 8  
© Sorbonne Université Presses, 2021  
ISBN papier : 979-10-231-0581-0

PDF complet – 979-10-231-2168-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Glikman & Verjans – 979-10-231-2169-8  
Bragantini-Maillard – 979-10-231-2170-4  
Balon – 979-10-231-2171-1  
Lavretiev, Guillot-Barbance & Heiden – 979-10-231-2172-8  
**Mazziotta** – 979-10-231-2173-5  
Bazin-Tacchella & Souvay – 979-10-231-2174-2

Maquette initiale : Compo-Méca (64990 Mouguerre)  
Réalisation : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

# L'activité éditoriale comme démarche de représentation de la connaissance : l'exemple de la ponctuation médiévale<sup>1</sup>

Nicolas Mazziotta

Université de Liège

Cette contribution s'inscrit dans une approche personnelle de la philologie en tant qu'activité de représentation de connaissances, que j'ai exposée dans un mémoire d'habilitation à diriger des recherches<sup>2</sup>. Je parlerai principalement de mes propres travaux sur la ponctuation médiévale telle qu'elle se présente dans les chartes du XIII<sup>e</sup> siècle et des questions que je me suis posées en réalisant ces études, puis en y jetant un regard rétrospectif.

Il faut constater que la ponctuation médiévale est un objet dont il est difficile de rendre compte au travers des signes modernes dans une édition de texte, en particulier sur un support traditionnel<sup>3</sup>. Elena Llamas-Pombo souligne les difficultés à « donner à lire » la ponctuation médiévale dans l'extrait suivant, qui introduit sa synthèse bibliographique des études sur cet objet :

- 
1. Je tiens à remercier Alexei Lavrentiev et Elena Llamas-Pombo pour leurs remarques et suggestions stimulantes.
  2. Nicolas Mazziotta, *Représenter la connaissance en linguistique. Observations sur l'édition de matériaux et sur l'analyse syntaxique* [mémoire de synthèse, en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, en sciences du langage/linguistique générale et française, soutenu à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, 2016].
  3. On se reportera à Alexei Lavrentiev, « Traitement de la ponctuation dans les éditions de textes en français médiéval : normes, introductions, pratiques », dans Frédéric Duval, Céline Guillot-Barbance et Fabio Zinelli (dir.), *Les Introductions linguistiques aux éditions de textes*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire et évolution du français », 2019, pour une revue des pratiques.

[L]’édition ne peut que difficilement refléter la totalité des usages graphiques d’un manuscrit, à moins de devenir une pure transcription paléographique. Les règles instaurées pour l’édition des textes médiévaux français ne permettent pas d’en reconstituer la ponctuation originale, sauf pour ce qui est des paragraphes. De même, les rubriques et les divisions du texte ont beau être significatives, elles se prêtent parfois mal à l’édition si on les sait établies par une main autre que celle de l’auteur premier. C’est ainsi que demeurent exceptionnelles les éditions qui, cherchant à reproduire la ponctuation des manuscrits médiévaux, proposent un troisième type de présentation graphique, intermédiaire entre la transcription diplomatique et l’édition interprétative<sup>4</sup>.

Je parlerai en particulier des éditions plutôt imitatives (« diplomatiques »), en plaidant que la représentation des faits de ponctuation médiévale nécessite une démarche critique. J’accorderai donc beaucoup de valeur aux cas irrésolus et problématiques, qui sont révélateurs de la complexité de cette démarche.

Dans un premier temps, je présenterai les concepts de *connaissance* et d’*inscription* (1). Cette dernière notion sera utile par la suite. J’envisagerai ensuite trois aspects de ce rapport entre la connaissance et ses inscriptions en ecdotique au travers de quatre cas qui se répartissent en deux catégories : ceux qui ont trait à la compréhension de la ponctuation du manuscrit (2) et ceux qui ont trait à la question de la présentation de l’édition (3).

## 1. La connaissance et ses inscriptions

J’envisage ici les notions de *connaissance* et d’*inscription* de la connaissance en suivant les conceptions développées par Bruno Bachimont<sup>5</sup>, qui en a produit un cadre théorique général. Ces deux notions sont ici vues au travers de l’activité éditoriale. Cette dernière consiste à lire des textes, à les comprendre et à

4. Elena Llamas Pombo, « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit », *Syntagma. Revista del Instituto de Historia del Libro y de la Lectura*, 2, 2008, p. 131-132.

5. Bruno Bachimont, *Ingénierie des connaissances et des contenus. Le numérique entre ontologies et documents*, Paris, Hermes science publications/Lavoisier, 2007.

produire un nouveau document, appelé *édition*, qui permet à d'autres de comprendre et d'exploiter à leur tour les matériaux. La question du statut épistémologique de ces éditions est le plus souvent posée en termes de pratique philologique, avec l'objectif de la rendre à la fois fiable (par rapport à un original) et lisible. Je voudrais aborder ici ce genre de question, mais sous un angle particulier.

Ce qui m'intéresse principalement, c'est que l'éditeur lit le texte transmis par les manuscrits, le comprend et choisit ce qu'il va sélectionner dans ce qu'il a compris pour ensuite le représenter dans son édition. Sa compréhension du texte est une *connaissance* personnelle qu'il a construite. Mais cette connaissance est intériorisée. Pour qu'elle soit accessible à autrui, il faut lui donner corps sur un support choisi (principalement le papier ou un fichier informatique), la transformer en un nouveau phénomène: une *inscription* de cette connaissance. Inversement, l'inscription est le seul moyen d'accéder à la connaissance au travers de l'interprétation que le lecteur en fait. Connaissance et inscription sont conceptuellement interdépendantes. En conséquence, la connaissance pure n'est pas accessible: toutes ses manifestations sont des inscriptions, qui se plient inmanquablement aux règles du support sur lequel elles se fondent (papier, fichier informatique, etc.). Je parlerai ainsi d'*inscriptions informatiques*, pour faire référence spécifiquement à l'encodage d'éditions électroniques dans des formats informatisés. J'oppose à ces inscriptions les *inscriptions traditionnelles*, c'est-à-dire les éditions « papier », ainsi que l'affichage, après transformation, d'inscriptions informatiques sous une forme statique destinée à la lecture. Les réflexions qui suivent concernent principalement les inscriptions traditionnelles, qui seront occasionnellement comparées aux inscriptions informatiques.

## 2. Comprendre

Lire des manuscrits médiévaux occidentaux demande un apprentissage qui vient se greffer à notre connaissance

générale de ce qu'est l'écriture occidentale (la démarche de tous les manuels de paléographie va dans ce sens). Étant enfants, nous avons appris à reconnaître le tracé des lettres et à interpréter l'agencement linéaire et les espaces entre ces dernières pour repérer les « mots ». Nous avons constitué ce que l'on peut nommer, d'un point de vue sémiotique et cognitif, une *encyclopédie visuelle*<sup>6</sup>. Cette encyclopédie est l'outil cognitif qui nous permet de reconnaître des occurrences particulières (*tokens*) de formes d'expression visuelles et de les rapporter à des classes abstraites (*types*). C'est parmi ces formes d'expression visuelles, que certains nomment *entités visuelles*<sup>7</sup>, qu'on retrouve les mots de la langue écrite.

Comprendre la lettre d'un manuscrit, c'est en reconnaître les entités constitutives. En somme, nous associons de nouvelles réalisations à des classes abstraites connues. Il est *a priori* assez simple reconnaître les lettres et les signes de ponctuation médiévaux. La plupart de ces entités ne sont pas très différentes de celles que nous avons appris à tracer sur les bancs de l'école : nous partageons avec les scribes médiévaux une partie commune de nos encyclopédies visuelles respectives. Par exemple, nous reconnaissons d'autres formes d'expression qui peuvent être rapportées à celles que nous connaissons déjà : ainsi tel tracé sera vu comme une réalisation de la classe <e>, tel autre comme celui d'un <A>. L'apprentissage de la paléographie n'est finalement rien d'autre qu'un enrichissement de notre encyclopédie ; par exemple il faut ajouter la classe <f> à notre encyclopédie, comme une alternative de <s> ; telle configuration est l'abréviation d'une autre configuration ; etc. La transcription telle que nous la pratiquons consiste ainsi à réduire les occurrences observées à une transcription qui rend compte de notre classification. Cela est inévitable, car l'encodage typographique impose une uniformisation qui correspond à l'identification de classes. C'est

---

6. Groupe  $\mu$ , *Traité du signe visuel*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », 1992, p. 147-148.

7. *Ibid.*

là un des impacts du support matériel sur la connaissance qui y est inscrite. Lorsque nous transcrivons une lettre ou un signe de ponctuation, nous choisissons une représentation qui exprime l'appartenance de cette occurrence à une classe. Lorsque nous mentionnons un élément graphique entre simples chevrons, comme <f>, nous identifions la classe qu'il représente.

Les choses se corsent toutefois lorsque nous ne pouvons facilement accorder de valeur à ce que nous lisons. Ainsi, quelle valeur accorder aux espaces entre les mots, qui peuvent être de taille variable et difficile à évaluer<sup>8</sup> ? à quelles constructions syntaxiques ou énonciatives se rapportent les signes de ponctuation<sup>9</sup> ? Malgré les études parfois très fouillées sur le sujet, la réponse à ces questions nous échappe encore partiellement et nous sommes amenés à transcrire des entités *que nous ne comprenons pas*. On touche là un des problèmes les plus fondamentaux de l'édition de texte. On a souvent reproché aux linguistes de recopier de manière un peu servile des phénomènes observés sur les manuscrits sans les comprendre et d'encombrer certaines transcriptions diplomatiques de

- 
8. Voir notamment Peter Rickard, « Système ou arbitraire ? Quelques réflexions sur la soudure des mots dans les manuscrits français du Moyen Âge », *Romania*, 103, 1982, p. 470-512 ; Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, « Écrire les phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », *Romania*, vol. 115, n° 459-460, 1997, p. 289-336 ; Alexei Lavrentiev *et al.*, « Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques de la philologie numérique : l'exemple de la segmentation des mots », *supra*, p. 77 sq.
9. Voir notamment Christiane Marchello-Nizia, « Le *comma* dans un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle : grammaticalisation », dans Olivier Bertrand, Sylvie Prévost, Michel Charolles *et al.* (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Bern, P. Lang, 2008, p. 293-305 ; Alexei Lavrentiev, « Pour une méthodologie d'étude de la ponctuation médiévale basée sur une approche typologique », dans Bernard Combettes et Christiane Marchello-Nizia (dir.), *Études sur le changement linguistique en français*, actes du colloque « Diachro 2 » (Paris, janvier 2004), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2007, p. 191-204 ; *id.*, *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* [thèse de doctorat en sciences du langage soutenue sous la dir. de Christiane Marchello-Nizia, ENS Lyon, 2009], en ligne ; Nicolas Mazziotta, « Inconstance ou consensus ? Ponctuation et protase dans les chartes écrites en français à Liège avant 1271 », dans David Trotter (dir.), *Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aberystwyth, 1<sup>er</sup>-6 août 2004*, Tübingen, Niemeyer, 2007, t. IV, p. 225-238 ; *id.*, *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*, Tübingen, Niemeyer, 2009.

distinctions inutiles<sup>10</sup>. L'impulsion quasi positiviste qui pousse à conserver toutes les distinctions reconnues *a priori* pour les analyser ensuite ne se justifie qu'après coup.

### 2.1. Identification des classes

Le premier problème qui résulte de cette posture est une sorte de confusion entre les variantes de formes des occurrences (*tokens*) et les différences de classes (*types*) qu'elles actualisent. Ainsi, dans la **fig. 1**, les différentes manifestations du *punctus* ont l'air de se trouver à des altitudes différentes.



1. Altitude du *punctus* (Document 1236-07 : 1, détail)

À y regarder de près, on pourrait transcrire, en respectant ces différentes altitudes :

- [1] Jo Nicholes sire de Rumignj . et de florines . fai fauoir atos ceaz ki  
or funt et auenir funt . que [...]
- « Moi, Nicolas, sire de Rumigny et de Florennes, je fais savoir à  
tous ceux qui sont et qui seront que [...] »

Si l'on ne lit que le début du document, on peut avoir l'impression que la différence entre <.> et <·> revêt un caractère fonctionnel : le point serait plus élevé devant une conjonction (*et*, *que*). Or, il suffit de continuer la lecture du document pour constater qu'il comporte également des <.> devant les conjonctions. La distribution entre les deux altitudes ne paraît pas pertinente. En tout cas, nous ne la comprenons pas. Sans compter que dans de nombreux cas, il nous est impossible de déterminer si le point est au milieu de la ligne, en bas ou dans une position intermédiaire. Cette difficulté, les médiévaux eux-mêmes la ressentaient, et elle les a poussés à concevoir des systèmes qui ne sont pas fondés sur des distinctions

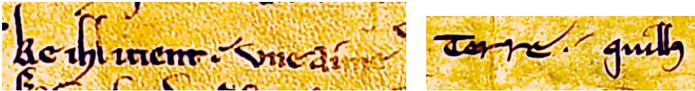
10. Raymund Wilhelm, « L'édition de texte – entreprise à la fois linguistique et littéraire », dans David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2015, p. 131-151.

d'altitude<sup>11</sup>. En tant qu'éditeur, nous n'avons qu'un contraste flou, anecdotique et non sémiotisé à présenter à nos lecteurs. À quoi bon le conserver ? L'éditeur représentera alors tous les points par <·>, symbolisant une classe qui accepte des variantes d'altitude dans ses réalisations.

Il arrive en outre que certaines distinctions soient pertinentes pour un document, mais moins évidentes pour d'autres. On part du principe que si différents documents sont écrits à la même époque dans le même espace variationnel et dans la même langue, il est raisonnable de postuler qu'ils partagent des conventions communes eu égard à la ponctuation. On pourrait donc penser que lorsqu'une distinction de classe est avérée pour un document, elle garde sa pertinence pour tous les autres documents examinés. Prenons l'exemple des signes « doubles », constitués d'un point et d'un autre tracé qui le surplombe (<./>, <·>, <·'>, <·~>, etc.). On distingue au moins deux classes de signes originelles : le *comma* qui représente au départ une division de la période<sup>12</sup> et le *punctus elevatus*, qui représente une marque syntaxique et prosodique, initialement dans les textes liturgiques<sup>13</sup> et dont on voit notamment se développer l'emploi « exclamatif » au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Les deux classes sont réalisées par des signes très semblables que certains chercheurs ne distinguent pas. Il n'est pas déraisonnable de penser que certains médiévaux en sont venu à les confondre, en particulier avec le développement de la lecture silencieuse<sup>15</sup>. En conséquence, la question qui se pose à l'éditeur est la suivante : faut-il

- 
11. Malcolm B. Parkes, « Punctuation, or pause and effect », dans James J. Murphy (dir.), *Medieval eloquence. Studies in the theory and practice of medieval rhetoric*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1978, p. 140.
  12. *Id.*, *Pause and Effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*, Cambridge, Scholar Press, 1992, p. 303.
  13. *Ibid.*, p. 306.
  14. Elena Llamas-Pombo, « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », dans Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli et Elena Llamas-Pombo (dir.), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Narr, 2017, p. 69-72.
  15. Malcolm B. Parkes, « Punctuation, or pause and effect », art. cit. ; Paul Saenger, *Space Between Words. The Origins of Silent Reading*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

garder toutes les distinctions les plus subtiles en attendant de découvrir un document qui présente les oppositions qui les valideraient? On conserverait alors, comme représentants de classes supposées, des formes aussi variées que: <./>, <.>, <.'>, <~>, etc. Pour le corpus que j'ai exploré, j'ai confirmé qu'il fallait au moins distinguer deux classes, représentés ci-dessous par <.> et <.'>, car il est probable qu'ils correspondent à une opposition fonctionnelle d'ordre syntaxique dans un long testament liégeois de 1272<sup>16</sup>. Représenter cette différence de forme est capital si l'on veut préserver la possibilité de rendre compte du fonctionnement de ces signes.



2. Comparaison de <.> (gauche; Document 1236-05, l. 6).  
<.'> (droite; Document 1236-12-15, l. 2)

Le corollaire apparemment évident de cette conclusion est qu'il est souhaitable de distinguer ces deux formes dans tous les documents (fig. 2). Toutefois, il apparaît que les tests statistiques sur l'essentiel des documents de la même époque ne montrent pas de différence significative d'emploi entre les deux formes d'expression<sup>17</sup>. La distinction conservée s'est ainsi révélée non pertinente.

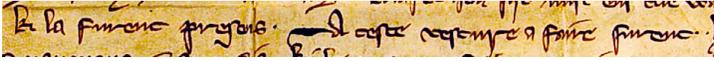
Les deux exemples ci-dessus montrent qu'il n'y a pas de choix proprement rationnel possible. Transcrire, c'est parier que la classification *a priori* que l'on propose sera utile.

## 2.2. Discretisation problématique

Un deuxième type de problème touche la discretisation des unités graphiques. La fig. 3 comporte un trait épais plus ou moins horizontal qui précède directement <A> (voir la transcription [2]).

16. Nicolas Mazziotta, « Étude linguistique de la ponctuation d'une charte originale en langue française (Liège, 1272) », *Orbis: Bulletin international de documentation linguistique*, 42, 2011, § 1.2.2.

17. *Id.*, *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291, op. cit.*, p. 350-351.



3. Problème de discrétisation (Document 1277-03-23, l. 12)

[2] [...] · —A cefte vefture a faire furent ·· [...]

« À l'exécution de cette vêtue, furent [présentes les personnes suivantes] »

Cependant, selon mes observations sur un corpus de cent quarante-huit documents liégeois de la même période<sup>18</sup>, le signe <—> n'apparaît que trois fois (sans tenir compte de ses emplois pour clôturer une ligne, fréquents à la fin des documents, ou à la césure). Dans deux cas, le tracé est épais et il entre en contact direct avec la majuscule qui suit; dans le troisième cas, il est fin et en bout de ligne. Il est donc légitime de se poser la question suivante : le trait observé est-il bel et bien un signe indépendant (on aurait <—> + <A>) ? ou s'agit-il d'un trait adventice constituant <A> ? Il est impossible de trancher, dans la mesure où la distinction nous est complètement inaccessible.

L'escalade que je viens de présenter révèle des questionnements antérieurs à l'inscription de la connaissance à proprement parler. Nous en sommes à l'étape de la compréhension de la « lettre » du texte (qui, dans ces exemples, échoue au moins partiellement). Je voudrais à présent montrer que même si la compréhension aboutit, l'étape suivante, celle de la représentation dans l'inscription éditoriale, n'est pas toujours simple.

### 3. Incrire

Incrire ce qui est compris ne pose la plupart du temps que des questions triviales. Les exemples de la section précédente le montrent. Une fois résolu le problème de la compréhension, il n'y a généralement pas de difficulté à choisir une forme apte à inscrire les signes reconnus, pour peu qu'on le désire. Ainsi, si l'on distingue deux hauteurs pour les points ou deux formes pour des signes qu'on souhaite distinguer (2.1), il est facile de choisir deux caractères pour inscrire ces différences. De même,

18. *Ibid.*, p. 353-354.

il est facile de rendre compte qu'on a choisi de discrétiser une ou deux unités (2.2). La philologie numérique a résolu une part des importants problèmes d'ergonomie qui empêchaient le développement d'éditions conservant la ponctuation médiévale (3.1), mais elle ne constitue pas une panacée. Je me concentrerai ici sur deux cas qui demeurent difficiles à représenter (3.2 et 3.3).

### 3.1. *Brouillage et ergonomie : la solution informatique*

Il faut se résoudre à constater que la préservation de la ponctuation médiévale dans une édition suffit à créer des problèmes d'ergonomie, c'est-à-dire, en l'occurrence, de compréhension et d'accès au texte. Ces derniers sont parfois bien trop importants pour le public habituel auquel ces éditions sont réservées.

On perd ainsi, pour certaines recherches, un très grand nombre d'informations, pour ne pas dire un objet même, que l'on ne peut donner à lire (sauf en retour à obscurcir, pour le bénéfice de quelques uns, le texte publié), que l'on ne peut guère verser en note (sauf à accroître l'inextricable maquis de l'édition hypersavante) et que l'on doit seulement pouvoir retrouver [...] <sup>19</sup>.

On ne peut guère présenter une double ponctuation pour pallier le problème : cela ne fait que réduire l'ergonomie de l'édition. C'est pourquoi le philologue est souvent amené à se délester de cette ponctuation originale pour des raisons pratiques. Malheureusement, procéder de la sorte coupe de toute possibilité de se servir de l'édition pour résoudre des questions bien légitimes portant sur la mise en texte :

Or s'il nous faut admettre que les normes actuelles de ponctuation sont requises par les habitudes de lecture contemporaines et par notre image visuelle de la langue, il n'est pas moins juste de poser que la mise en texte des manuscrits répond à des habitudes différentes de lecture et de conservation des œuvres par l'écriture <sup>20</sup>.

19. Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Des travaux », 1989, p. 48.

20. Elena Llamas Pombo, « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit », art. cit., p. 132.

Heureusement, les pratiques technologiques modernes, comme l'avait déjà mentionné Bernard Cerquiglini<sup>21</sup>, ont résolu le problème. Lorsqu'elles sont réalisées par des philologues conscients des enjeux de l'étude de la mise en texte, les éditions électroniques actuelles reposent sur des inscriptions informatiques dans lesquelles sont encodées à la fois la ponctuation moderne et la ponctuation ancienne. Pareilles inscriptions sont accompagnées de mécanismes de visualisation multiples qui permettent au lecteur de générer les inscriptions traditionnelles où il pourra ne voir que ce qui l'intéresse<sup>22</sup>. Cependant, comme on va le voir, l'encodage informatique n'est pas toujours suffisant pour résoudre complètement les problèmes ergonomiques.

### 3.2. *Variation entre manuscrits*

Le premier cas que je voudrais présenter concerne la tradition d'une charte dont nous possédons deux exemplaires originaux (Document 1268-08-02a et Document 1268-08-02b). En 1992, Céline Guillot-Barbance observait déjà une variation de la ponctuation dans cinq manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle transmettant le même texte<sup>23</sup>. Il s'agissait là de copies indépendantes, regroupées en trois familles distinctes. Le cas qui nous occupe ici est différent, puisqu'il s'agit de deux expéditions originales d'un même acte. Leur ponctuation n'est cependant pas exactement identique : certains signes sont absents d'un des documents, ou bien ils sont de forme plus simple que dans l'autre. Si l'on

21. Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, op. cit., p. 115-116.

22. Sur les concepts, voir Nicolas Mazziotta, (2004): « Le texte dans tous ses états. Philosophie d'encodage du projet "Khartès" », dans Gérald Purnelle, Cédric Firon et Anne Dister (dir.), *Le Poids des mots*, actes des 7<sup>e</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, Louvain-la-Neuve, UCL/Presses universitaires de Louvain, 2004, p. 793-803; pour des exemples d'éditions, voir Christiane Marchello-Nizia, Alexei Lavrentiev et Céline Guillot-Barbance, « Édition électronique de la *Queste del saint Graal* », dans David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, op. cit., p. 155-176 et *Documents linguistiques galloromans. Édition électronique*, dir. Martin-Dietrich Glessgen, en partenariat avec Hélène Carles, Frédéric Duval et Paul Videsott, 2016 (en ligne : <http://www.rose.uzh.ch/docling/>).

23. Céline Barbance, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du xv<sup>e</sup> siècle », *Romania*, vol. 113, n<sup>o</sup> 451-452, 1992, p. 505-527.

observe les fac-similés de la fig. 4, on voit que celui du haut comporte </> devant <fe>, et l'autre non.



4. Variation de présence de *virgula* (Document 1268-08-02a, l. 11 et Document 1268-08-02b, l. 11)

Dans une étude parue en 2016<sup>24</sup>, j'ai démontré que les deux documents étaient incontestablement véridiques et revêtaient la même valeur diplomatique au même moment. Il faut conclure que cette variation n'est pas accidentelle, mais que les signes de ponctuation sont des *spécifications facultatives* qui se superposent à un contexte « ponctuable »<sup>25</sup>.

On peut bien entendu encoder la variation de la ponctuation dans un format qui permet de l'enregistrer et de générer des inscriptions traditionnelles *ad hoc*, comme indiqué ci-dessus (3.1). Une entreprise comme la Text Encoding Initiative fournit d'ailleurs des normes d'encodage satisfaisantes<sup>26</sup>. Cependant, savoir comment encoder ne suffit pas : il est légitime de s'interroger sur la manière d'inscrire cette variation sous une forme traditionnelle. On peut ainsi concevoir trois alternatives<sup>27</sup> : une édition synoptique, comme celle des extraits proposés par Céline Barbance<sup>28</sup> ([3]) ; une édition où les variantes sont

24. Nicolas Mazziotta, « Variation de la ponctuation dans une charte originale en double expédition écrite en français à Liège au XIII<sup>e</sup> siècle », dans Valérie Fasseur et Cécile Rochelois (dir.), *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 2016, p. 299-316.

25. Voir Alexei Lavrentiev, « Pour une méthodologie d'étude de la ponctuation médiévale basée sur une approche typologique », art. cit.

26. *TEI P5: Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*, en ligne : <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/en/html/> (dernière mise à jour le 10 juillet 2017), § 12.

27. Nicolas Mazziotta, « Variation de la ponctuation dans une charte originale en double expédition écrite en français à Liège au XIII<sup>e</sup> siècle », art. cit., § 3.

28. Céline Barbance, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XV<sup>e</sup> siècle », art. cit.

reléguées à l'apparat critique ([4]); une édition intégrant les variantes dans la continuité du texte principal ([5]).

[3] **A**: lor done en almoine / fe nul droit i aj · **B**: lor done en almoine  
fe nul droit i ai ·

« Je leur donne en aumône [mes droits sur un bien] si j'en ai. »

[4] lor done en almoine / fe nul droit i aj ·

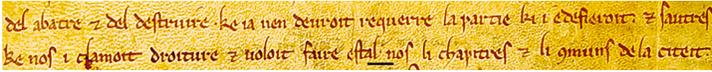
**B**: *almoine fe ; ai*

[5] lor done en almoine /<sup>A</sup> fe nul droit i aj<sup>A</sup> ai<sup>B</sup> ·

Mais il y a lieu de parler de dilemme plutôt que d'alternative, car ces trois possibilités ont beau avoir leurs avantages respectifs, elles sont toutes imparfaites. [3] et [4] sont parfaitement lisibles s'il s'agit d'accéder simplement au texte et non de comparer les usages en matière de ponctuation. Dans ce cas, [3] oblige le lecteur à de constants aller-retours entre les deux versions en parallèle pour repérer les variantes. [4], qui simule ici un texte suivi d'un apparat critique en bas de la page, impose une démarche similaire en plus de hiérarchiser les deux documents. [5] obéit à des conventions particulières : il faut comprendre que chaque variante de présence ou de forme de signe de ponctuation ou de mot est étiquetée par la lettre du manuscrit où on la trouve, en exposant. Difficilement lisible en lecture linéaire, cette édition facilite en revanche la comparaison. On retrouve ici, exacerbés, les problèmes que Bernard Cerquiglini pointait déjà à propos de la simple représentation de la ponctuation médiévale (3.1).

### 3.3. *Édition génétique et accidents matériels*

Cette dernière sous-section sera consacrée à l'inscription de signes ajoutés par un scribe à la suite de la rédaction du document (en guise de correction). Les cas identifiables comme tels sont assez rares, mais extrêmement précieux : ils nous renseignent sur la conscience linguistique des écrivains et, partant, ils démontrent la nature conventionnelle des signes de ponctuation.

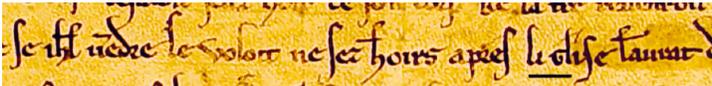


5. Ajout de « . » (Document 1237-12, l. 13 [soulignement ajouté ici])

Le premier exemple examiné ne pose pas de problème (fig. 5, signe indiqué par un soulignement). Dès lors que l'on a interprété la position de « . » comme un indice d'ajout *a posteriori*, il devient envisageable d'inscrire la dimension génétique dans l'édition. À nouveau, la Text Encoding Initiative fournit des normes d'encodage aptes à rendre compte de ces phénomènes génétiques<sup>29</sup> et, cette fois, leur inscription traditionnelle peut ne pas être trop encombrante. Ainsi, dans [6], le signe apparaît entouré de demi-crochets, conventionnellement interprétés ici comme une marque éditoriale signifiant l'ajout par le scribe.

- [6] fautreil ke nof i clamoit droiture et uoloit faire etal .') nof [...]  
 « s'il voulait la [= une terre] vendre, ou ses héritiers par la suite, l'église l'aura [...] »

À côté de ce genre de cas simple il arrive que l'éditeur ait à rendre compte de phénomènes plus complexes.



6. Ajout de « . » (Document 1236-05, l; 8 [soulignement ajouté ici])

Si l'on observe de près la fig. 6 (un retour au manuscrit est souhaitable, car le trait de plume est très fin), on voit que le mot « Glife » (dont l'initiale est soulignée) est précédé d'un signe de ponctuation qui lui est accolé : « . » . En ignorant le problème de segmentation et en suivant la même convention que dans [6], la transcription diplomatique de cet extrait est donc la suivante :

- [7] fe ilh uendre le voloit ne fez hoirs apres li .') Glife laurat [...]  
 « s'il voulait la [= une terre] vendre, ou ses héritiers par la suite, l'église l'aura [...] »

29. TEI P5: *Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*, cit., § 11.7.

Le <·> est ici intéressant à plusieurs égards. Tout d'abord, le signe est difficile à discerner – il a d'ailleurs été ignoré dans l'édition de Wilmotte<sup>30</sup>, qui rend pourtant compte de la ponctuation originale. Ensuite, sa position particulière, collé à la première lettre du mot qui le suit, est un indice que le signe a été ajouté après coup et qu'il n'est pas intégré au flux normal de l'écriture. Cette analyse est confortée par l'analyse morphosyntaxique et la connaissance que nous avons du système de ponctuation médiéval. En effet, <·> est principalement un marqueur de limite de complément circonstanciel<sup>31</sup>; en l'occurrence, il devrait marquer la fin d'une protase<sup>32</sup>. Toutefois, il est pratiquement certain que le signe est mal placé, car *li* est un article qui fonctionne avec *glise* et non un pronom disjoint introduit par *après*. Tout porte à croire que la personne qui a ajouté le signe a lu « se il vendre le voloit ne sez hoirs après li » et non « se il vendre le voloit ne sez hoirs après ».

Cela signifie que l'inscription [7] ne rend pas compte de la valeur du signe interprété par l'éditeur, mais uniquement de son expression matérielle. Pour inscrire la valeur reconstruite dans l'édition, il faudrait déplacer le signe et le positionner à l'endroit où il aurait dû apparaître.

[8] fe ilh uendre le voloit ne fez hoirs apref <·> li Glífe laurat [...]

[9] fe ilh uendre le voloit ne fez hoirs apref <·> li {··} Glífe laurat [...]

L'inscription [8] rend ainsi compte de l'interprétation de l'éditeur, mais pas de l'expression matérielle du signe. On pourrait combiner les deux informations dans [9], qui indique : d'une part que l'ajout du scribe, marqué par des crochets, doit être effacé (cela est indiqué par les accolades) ; d'autre part, que le même signe doit être ajouté à l'endroit où il est représenté encadré par des chevrons. Toutefois, bien que surchargée de marques éditoriales indigestes, l'inscription [9] n'est pas plus apte à rendre

30. Maurice Wilmotte, *Études de philologie wallonne réunies par ses amis et élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat*, Paris, E. Droz, 1932, p. 71.

31. Nicolas Mazziotta, *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*, op. cit., chap. 7.

32. *Id.*, « Inconstance ou consensus? Ponctuation et protase dans les chartes écrites en français à Liège avant 1271 », art. cit.

compte du fait que le signe ajouté par l'éditeur *est* celui qui est ajouté par le scribe. Il faudrait, pour inscrire le déplacement, le représenter par une flèche ou un système d'indice, ce qui aurait pour effet de rendre l'édition moins lisible encore. Des solutions informatiques permettant l'encodage d'un tel déplacement sont envisageables, mais ne résoudront de toute manière pas le problème de l'ergonomie de l'inscription traditionnelle.

Les cas suivants ont été abordés au fil de l'article :

- i. reconnaître les lettres et les signes de ponctuation consiste à associer des occurrences à des classes de formes d'expression (2.1) ;
- ii. les conserver dans la transcription consiste à *parier* que les distinctions associées se révéleront pertinentes (2.1 également) ;
- iii. il est parfois difficile de segmenter les formes d'expression (2.2) ;
- iv. la représentation simultanée des variantes surcharge l'édition (3.2) ;
- v. la représentation des corrections surcharge l'édition (3.3).

Malgré les portes qu'elle ouvre (3.1), il apparaît qu'une part importante des problèmes fondamentaux qui se posent ne sont pas résolus par l'informatique, car ils se situent en amont ou en aval de la confection de l'inscription informatique : il faut toujours reconnaître les caractères avant de les encoder (i à iii) et il faut toujours donner à lire une inscription traditionnelle, qu'elle soit générée au départ d'un encodage complexe ou non (iv et v). L'éditeur ne saurait donc en aucun cas procéder mécaniquement. Premièrement, il est illusoire de penser que l'on va pouvoir tout transcrire *tel quel*, comme il est naïf de penser que transcrire n'implique pas de poser des choix. Deuxièmement, dès lors qu'il a une connaissance à transmettre, l'éditeur se doit de réfléchir à la manière dont il va l'inscrire pour la donner à lire. Les considérations ergonomiques lui incombent ainsi naturellement.

## Sources d'archives

Tous les documents d'archives utilisés sont des chartes conservées aux Archives de l'État à Liège.

Document 1236-05, *Cathédrale Saint-Lambert* 134, mai 1236.

Document 1236-07, *Cathédrale Saint-Lambert* 136, juillet 1236.

Document 1236-12-15, *Cathédrale Saint-Lambert* 142, 15 décembre 1236.

Document 1237-12, *Cathédrale Saint-Lambert* 153, décembre 1237.

Document 1268-08-02a, *Abbaye du Val Saint-Lambert* 302, 2 août 1268.

Document 1268-08-02b, *Abbaye du Val Saint-Lambert* 302, 2 août 1268.

Document 1272-03, *Couvent des Dominicains* 29, mars 1272.

Document 1277-03-23, *Collégiale Saint-Martin* 98, 23 mars 1277.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)

Françoise BERLAN (Sorbonne Université)

Mireille HUCHON (Sorbonne Université)

Peter KOCH (Universität Tübingen)†

Anthony LODGE (Saint Andrews University)

Christiane MARCHELLO-NIZIA (École normale supérieure-LSH, Lyon)

Robert MARTIN (Sorbonne Université/Académie des inscriptions et belles-lettres)

Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)†

Claude MULLER (Université Bordeaux Montaigne)

Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)

Gilles ROUSSINEAU (Sorbonne Université)

Claude THOMASSET (Sorbonne Université)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Sorbonne Nouvelle)

Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)

Annie BERTIN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)

Maria COLOMBO-TIMELLI (Università degli Studi di Milano Statale)

Bernard COMBETTES (Université de Lorraine)

Frédéric DUVAL (École nationale des chartes)

Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)

Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)

Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)

Christine SILVI (Sorbonne Université)

André THIBAUT (Sorbonne Université)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Sorbonne Université),

Directeur de la publication

Joëlle DUCOS (Sorbonne Université-EPHE),

Trésorière

Stéphane MARCOTTE (Sorbonne Université),

Secrétaire de rédaction

Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),

Secrétaire de rédaction

Antoine GAUTIER (Sorbonne Université),

Diffusion de la revue



# Résumés

Julie GLIKMAN et Thomas VERJANS,  
Regards linguistiques sur les éditions  
de textes médiévaux

## *Résumé*

Cette contribution constitue l'introduction du volume. Elle présente le contexte dans lequel ce numéro a été préparé et la volonté des directeurs du volume d'interroger les rapports entre les pratiques philologiques et les études de linguistique diachronique. Ces rapports peuvent se mesurer dans la place accordée aux faits linguistiques dans les introductions d'édition, ou inversement la place accordée aux variantes et à l'apparat critique dans les corpus numérisés. Elle présente ensuite les différentes contributions du volume.

## *Abstract*

This contribution is the introduction to the volume. It presents the context in which this issue was prepared and the willingness of the editors to question the relationship between philological practices and studies of diachronic linguistics. These relationships can be evaluated by considering the importance given to linguistic facts in the introductory sections of editions. Conversely, it can also be evaluated by according to the importance given to variants and critical apparatus in digitized corpora. The various contributions of the volume are also introduced.

Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD,  
 Suivre la lettre du copiste : l'édition critique  
 au service de la linguistique diachronique et  
 diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99

*Résumé*

La connaissance des modalités d'évolution du français à la fin du Moyen Âge ne peut désormais s'affiner sans une reconnaissance véritable du rôle crucial que jouèrent les copistes au plan linguistique dans la diffusion et la survie des textes anciens. L'action du copiste est en effet double, en s'exerçant à la fois sur le plan horizontal de la circulation des textes d'un espace linguistique à un autre et sur le plan vertical de la transmission des textes à travers les époques. Dans la pratique scientifique, la prise en compte de cet apport déterminant doit passer non seulement par une édition des textes plus respectueuse de la version procurée par un manuscrit donné, mais aussi par un examen documenté, exhaustif et précis des phénomènes linguistiques qui particularisent les témoins retenus et les modifications de scribe. À terme, l'information rassemblée par ces profils linguistiques devrait permettre de mieux appréhender les phénomènes d'adaptation, de rajeunissement et d'enrichissement du français au Moyen Âge. À titre illustratif, nous nous proposons de montrer l'intérêt que présente le ms. BnF, fr. 99 pour suivre de manière privilégiée certains phénomènes de modernisation du français dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'influence que put exercer le lieu de copie occitanisant sur l'adaptation linguistique du texte, autrement dit les conditions d'échanges entre oïl et oc.

*Abstract*

Knowledge of how French evolved in the late Middle Ages can no longer be refined without a genuine recognition of the crucial linguistic role played by copyists in the dissemination and survival of ancient texts. Copyists act both on the horizontal dimension of the circulation of texts from one linguistic space to another, and on the vertical dimension of the transmission of texts through

the ages. This decisive contribution must be taken into account, not only by providing edition of the texts that are faithful to the version of a given manuscript, but also by a comprehensive and precise examination of the linguistic phenomena that characterize the witnesses and scribal modifications. Ultimately, these linguistic profiles will provide information for a better understanding of the phenomena of adaptation, rejuvenation and enrichment of French in the Middle Ages. To illustrate this, we examine ms. BnF, fr. 99, which displays exceptionally well certain phenomena of the modernization of French in the second half of the 15th century. It also demonstrates the influence that the place of copying with an affinity for Occitan may have had on the linguistic adaptation of the text, i.e. the conditions of exchange between Oïl and Oc.

**Laurent BALON,**  
**Pour une « troisième voie » en matière d'édition  
 de textes d'ancien et de moyen français**

*Résumé*

La pratique de l'édition de texte se trouve face à un dilemme : en partant des conseils trouvés dans les quelques articles sur la question et les manuels récents donnant des principes d'édition, on observe que les critères actuels de choix des variantes aboutissent à l'exclusion du matériau intéressant le linguiste qui, de son côté, aurait besoin d'un exposé intégral de toutes les données, sans tri. Ce besoin d'un non-choix est important, mais peu facile à satisfaire, voire impraticable à l'écrit, et la présentation des données intégrales du manuscrit se heurte à la lisibilité et à l'intelligibilité. L'objet de cette contribution est de présenter une méthode d'édition constituant un compromis entre l'édition critique traditionnelle et la transcription dite diplomatique, reposant sur un protocole de choix de variantes permettant de mieux satisfaire certains besoins des linguistes. Afin de fournir au linguiste des informations immédiatement exploitables et utiles à l'avancée de la discipline, le principe méthodologique proposé consiste à signaler dans l'édition

certains faits de langue relevant de la ponctuation du mot par l'emploi d'un code graphique qui en conserve la trace, à savoir un système de « tirets » déjà suggéré par Jacques Monfrin pour la transcription des documents d'archives, mais complété et appliqué pour la première fois à un texte littéraire par Nelly Andrieux-Reix. Le bien-fondé et l'intérêt de cette méthode seront illustrés par des études de cas en lien avec notre propre travail de recherche.

*Abstract*

Editors must cope with a dilemma: according to publishing principles in recent papers and textbooks, the current criteria for choosing variants excludes materials of great interest to linguists. They would need a comprehensive view of the data, without sorting. This is not easy to achieve, and even impossible on paper. The full presentation of the data of the manuscript hampers legibility and intelligibility. The purpose of this contribution is to present a compromise between traditional critical editing and diplomatic transcription, based on a protocol of choice of variants that better satisfies linguistic investigations. The proposed methodological principle aims at providing information that is immediately usable and useful for the advancement of the linguistics. This purpose is achieved by indicating facts relating to the punctuation of the word by using a graphic code that keeps track of them: a system of “dashes”, suggested by Jacques Monfrin for the transcription of archival documents. This system is expanded and applied for the first time to a literary text by Nelly Andrieux-Reix. The merits and interest of this method will be illustrated by case studies related to our own research work.

Alexei LAVRENTIEV, Céline GUILLOT-  
BARBANCE et Serge HEIDEN,  
Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques  
de la philologie numérique :  
l'exemple de la segmentation des mots

*Résumé*

Les linguistes travaillant sur l'histoire de la langue ont toujours exploité et utilisé comme principale source d'exploration les éditions « classiques », bien que depuis longtemps on connaisse leurs limites pour la recherche linguistique. Le développement des technologies modernes a d'un autre côté rendu le recours à de nouveaux outils (concordances, index, calculs statistiques) peu à peu indispensable à la recherche en langue, et plus récemment, les progrès continus de la technologie ont également permis d'envisager la réalisation d'éditions d'un nouveau type. L'édition numérique, qui a déjà donné lieu à plusieurs réalisations concrètes, a ainsi permis aux linguistes auparavant bridés par le papier et les techniques traditionnelles d'exprimer plus librement leurs besoins et leurs exigences. Plusieurs recherches récentes déjà publiées montrent l'efficacité de ce mouvement et le caractère novateur des acquis ainsi obtenus. À partir d'un exemple concret d'édition numérique interactive, notre présentation détaillera les enjeux méthodologiques liés à ces nouveaux outils et à ces nouvelles pratiques, en proposant une réflexion sur le concept de « philologie numérique » et en montrant ses principaux apports pour la recherche diachronique. Cette question sera illustrée en particulier par la question de la segmentation des mots.

*Abstract*

Linguists working on the history of language have always exploited “classical” editions as their main source of exploration, although the limits of such resources for linguistic research have long been known. On the other hand, modern technology has gradually offered new tools (concordances, indices, statistical calculations), that now prove to be indispensable. More recently,

the continuous progress has also made it possible to produce new types of editions. Digital publishing, which has already produced several achievements, has thus enabled linguists to express their needs and requirements better than before, freed from the constraints of paper and traditional techniques. Several recent studies demonstrate the efficiency of digital publishing and the innovative nature of the results obtained. Based on an example of interactive edition, we survey the methodological issues related to these new tools and practices, by investigating the concept of “digital philology”, and by evaluating how it contributes to diachronic research. The specific issue of word segmentation will illustrate our point.

Nicolas MAZZIOTTA,  
 L'activité éditoriale comme démarche  
 de représentation de la connaissance :  
 l'exemple de la ponctuation médiévale

*Résumé*

Cette contribution concerne le traitement éditorial de la ponctuation médiévale, selon une approche de la philologie comme activité de représentation des connaissances. Après une présentation des concepts de *connaissance* et d'*inscription* (des connaissances), le traitement de la ponctuation médiévale sert d'exemple aux questionnements que soulève toute activité éditoriale. Dans la démarche ecdotique, il s'agit d'identifier des classes de signes, pour distinguer ce qui est différent et rapprocher ce qui est similaire, mais également de segmenter correctement les unités observées. En outre, éditer consiste à « donner à lire », ce qui se manifeste par l'importance de choix ergonomiques importants pour garantir l'accessibilité de la connaissance inscrite. À bien des égards, l'inscription informatique de l'édition a beau ouvrir le champ des possibles, elle ne résout pas tout. Pour inscrire, il faut d'abord comprendre. L'édition ne pourra jamais se passer des *choix* foncièrement humains qui fondent le travail de construction de la connaissance.

### *Abstract*

This contribution focuses on the editorial treatment of medieval punctuation, according to an approach of philology as an activity of *knowledge representation*. After a brief presentation of the concepts of *knowledge* and *inscription* (of knowledge), the treatment of medieval punctuation serves as an example for the questions raised by any editorial activity. Identifying classes of signs and distinguishing between what is different and what is similar are key parts of the ecdotic process. Moreover, by editing a text, one actually *makes it readable*. Consequently, ergonomic choices are prominent in this process, in order to guarantee the accessibility of the knowledge inscribed. In many respects, digital publishing opens up the field of possibilities, but it does not solve the fundamental problems. Understanding the text stands as the first step into building any valuable critical edition. Human *choices* will always remain the basis of any elaboration of knowledge.

Sylvie BAZIN-TACHELLA et Gilles SOUVAY,  
Lemmatisation et construction automatique  
de ressources lexicographiques :  
les développements du lemmatiseur LGeRM

### *Résumé*

Le lemmatiseur LGeRM, conçu à l'origine pour faciliter la consultation du *Dictionnaire du moyen français*, a connu depuis 2008 de nouveaux développements et est aujourd'hui utilisé dans de nombreux autres contextes, notamment dans l'interrogation de bases textuelles et la constitution de lexiques ou glossaires informatisés, autant d'outils qui peuvent servir d'aide à l'édition, le lemmatiseur ayant été intégré depuis à plusieurs grands projets d'édition en ligne. Cette contribution se propose de retracer l'histoire de la conception de LGeRM et de ses développements successifs, en montrant les différentes possibilités de l'outil illustrées à partir des projets récents.

*Abstract*

The LGeRM lemmatizer, originally designed to facilitate the consultation of the *Dictionnaire du moyen français*, has undergone new developments since 2008. It is now used in many other contexts. In particular, it helps the interrogation of textual bases and the constitution of computerized lexicons or glossaries. Additionally, the lemmatizer has also been integrated into several major online publishing projects in order to help the publishing process. This contribution retraces the history of the conception of LGeRM and its successive developments, by showing how recent projects make use of it.

## Table des matières

Regards linguistiques sur les éditions de textes médiévaux <b>Julie Glikman &amp; Thomas Verjans</b> .....	7
Suivre la lettre du copiste : l'édition critique au service de la linguistique diachronique et diatopique. L'exemple du ms. Paris, BnF, fr. 99 <b>Nathalie Bragantini-Maillard</b> .....	17
Pour une « troisième voie » en matière d'édition de textes d'ancien et de moyen français <b>Laurent Balon</b> .....	47
Enjeux philologiques, linguistiques et informatiques de la philologie numérique : l'exemple de la segmentation des mots <b>Alexei Lavrentiev, Céline Guillot-Barbance &amp; Serge Heiden</b> ....	77
L'activité éditoriale comme démarche de représentation de la connaissance : l'exemple de la ponctuation médiévale <b>Nicolas Mazziotta</b> .....	103
Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM <b>Sylvie Bazin-Tacchella &amp; Gilles Souvay</b> .....	121
Résumés/Abstracts.....	147

